

Macron veut savoir si vous avez un coffre en banque... obligation de le déclarer avant septembre !

écrit par Christine Tasin | 13 mai 2020



C'est un outil supplémentaire pour lutter contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale», explique Thierry Viu, avocat au cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats. panithan p./Panithan – stock.adobe.com

Déclarez vos coffres en banque ! Macron persécute les Français moyens ; pendant ce temps ses amis placent leur argent dans les paradis fiscaux et truandent le fisc...

On peut déjà s'étonner qu'en pleine crise du Covid Macron accumule, entasse... les décisions importantes susceptibles de faire pas mal de vagues en d'autres temps, comme l'enseignement de l'arabe à l'école et la fin du secret bancaire. Enfin la fin du secret des coffres bancaires. Très judicieux titre du Figaro, oui, cela s'est fait "*en catimini*"...

Et comme ça tombe en pleine crise économique, quand on se demande comment la France va se sortir du merdier, avec quels sous... Quand on sait que Macron louche désespérément

sur les bas de laine des Français qui, selon lui, ne servent à rien alors que l'argent serait tellement bien investi dans les entreprises du CAQ 40...

on peut se poser des questions et s'inquiéter... Les salauds comme Macron ça ose tout et ça passe son temps à imaginer, comploter, trafiquer, manipuler...

En catimini, Bercy met fin au secret bancaire sur les coffres-forts

Une décision prise discrètement qui ne manque pas de surprendre à première vue.

Les personnes détenant de l'argent dans des coffres-forts à la banque ne seront plus inconnues du fisc. Dans un arrêté publié le 6 mai au *Journal officiel*, en plein confinement, le ministère de l'Économie a décidé de lever le secret bancaire sur l'identité des personnes possédant des coffres à partir de septembre.

«C'est un outil supplémentaire pour lutter contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale», explique Thierry Viu, avocat au cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats. Une décision prise discrètement qui ne manque pas de surprendre à première vue. Et pour cause! Bercy a suspendu les contrôles fiscaux pendant toute la période d'état d'urgence sanitaire...

Le fisc et les autres services pouvant consulter ce fichier (douanes, police, huissiers...) n'auront toutefois pas accès au contenu même des coffres-forts.

Mais voilà, il fallait que la France mette en œuvre **cette mesure prévue dans la directive européenne** sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Et ce, d'autant que la Commission européenne a présenté, le 6 mai, un nouveau plan pour renforcer les règles en vigueur. Avec cette

mesure, les titulaires de coffres-forts seront désormais recensés sur le fichier des comptes bancaires «Ficoba» et les banques ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour communiquer les noms.

Le fisc et les autres services pouvant consulter ce fichier (douanes, police, huissiers...) n'auront toutefois pas accès au contenu même des coffres-forts. Autrement dit, ils ne pourront pas connaître le montant de l'argent détenu. Mais «les autorités judiciaires pourront exiger l'ouverture d'un coffre-fort lors d'une enquête», précise Thierry Viu.

<https://www.lefigaro.fr/argent/en-catimini-bercy-met-fin-au-secret-bancaire-sur-les-coffres-forts-20200511>

Il ya bien des chances pour que les Français qui ne sont pas tombés de la dernière pluie ferment leurs coffres, les rapatrient, même s'ils ne contiennent que des originaux de contrats, ventes, actes de propriétés, lettres d'amour et autres bijoux de famille. Retour au bas de laine caché sous le matelas ? Avec les cambriolages et autres agressions à l'intérieur de la maison qui se multiplient, ça ne va pas être facile... et ça risque de faire le bonheur des malfrats et autres racailles qui pullulent. Sans doute que la Commission européenne et l'inénarrable von der Layen a pense à eux. Faut partager, n'est-ce-pas...

Pour nous, Français, c'est culturel, c'est un véritable viol que Macron a rendu légal. Les Français n'aiment pas que l'on sache ce qu'ils gagnent, ils aiment avoir leurs petits secrets... Et ce ne sont pas les Français moyens qui cachent le produit de blanchiment dans les coffres ! Ils se foutent de nous ! Ce ne sont pas non plus les Français moyens qui fraudent et mettent le produit de leur fraude dans des coffres. Les grands fraudeurs mettent leur argent dans des paradis fiscaux, ils vendent ce qu'ils ont en France pour

s'installer à l'étranger, ils investissent dans des fonds de pension, ils placent dans des banques suisses même s'il paraît que ce n'est plus aussi simple ni sûr qu'avant... Les coffres dans les banques sont majoritairement remplis de petits secrets, de petits bas de laine en liquide, peut-être... et ce sont les Français moyens, les lépreux qui vont être fichés, voire perquisitionnés...

C'est révoltant.

Parce que, tout de même... à quoi ça peut bien servir à Macron de lister les coffres en banque si ce n'est pour, dans le cadre d'une enquête quelconque lancée avec n'importe quel motif faire ouvrir les coffres, et en confisquer le contenu... ?

Jovanovic tire également la sonnette d'alarme

<https://www.jovanovic.com/blog.htm>

BERCY S'APPRETE A FAIRE UNE DESCENTE SUR LES COFFRES DES FRANCAIS

du 11 au 15 mai 2020 : C'est une information qui n'augure rien de bon. Bercy exige des Français qui ont un coffre en banque de le déclarer à l'administration fiscale à partir du 1er septembre 2020: "*C'est une page qui se tourne dans l'histoire du secret bancaire. A partir du 1er septembre, tous les clients disposant d'un coffre-fort dans leurs banques devront les déclarer au fisc, selon un arrêté du Ministère de l'économie et des finances publié mercredi 6 mai au Journal officiel*"

Chers lecteurs, je vous ai prévenus depuis des années sur la base de ce que j'avais observé à Chypre et en Grèce. Comme la France est bien plus endettée par habitant que la Grèce, Bercy sera obligé de lever un super impôt, et pour cela il a besoin maintenant de connaître (ce sera la 2e étape) le **CONTENU DE VOTRE** coffe par le biais de la déclaration d'existence de votre coffre à votre banque.

Soit vous laissez votre coffre si vous avez des documents importants soit vous le fermez avant le mois d'août. Attention les contrats de coffre ne sont pas mensuels mais annuels. Donc au mieux des cas, retirez ce qu'il faut et laissez les papiers.

Dans tous les cas, tout ce que je vous ai expliqué se déroule à la lettre sous vos yeux. Les taux négatifs détruisant toutes les richesses, vous voyez bien que Bercy s'apprête à même effectuer un raid dans votre coffre personnel. Incroyable bande de voleurs en bande organisée...

1984, c'est maintenant.